

## POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A MONTRAVEL


**Seuil d'information et de recommandation**
**Communiqué du: 03/04/2012 8h00**

 Observations: **Lundi 02 avril 2012**  
**Terminé**

### Dépassement du seuil d'information et de recommandation

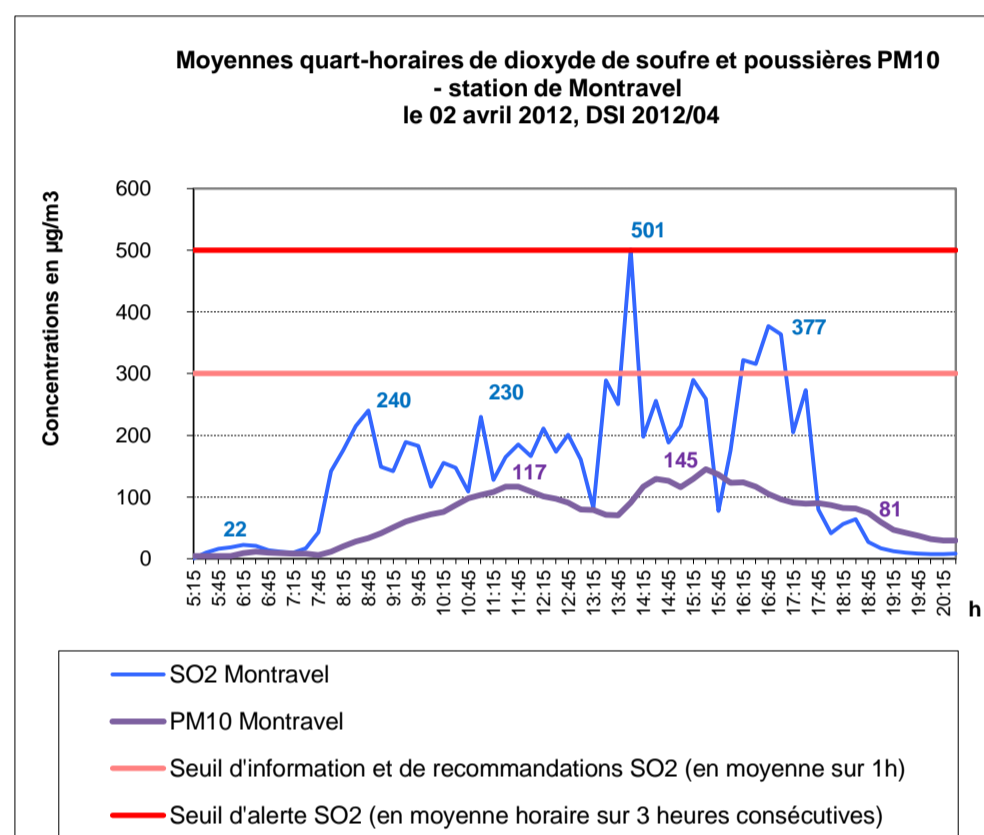
Dans le secteur de Montravel, la station de surveillance de la qualité de l'air a mesuré de fortes concentrations en dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>), polluant d'origine industrielle. Des niveaux moyens à forts, de l'ordre de 150 à 200 µg/m<sup>3</sup> ont été observés depuis 8h00 du matin. Le seuil d'information à destination des personnes sensibles (fixé à 300 microgrammes de SO<sub>2</sub> par m<sup>3</sup> d'air en moyenne sur une heure – [µg/m<sup>3</sup>]), a été dépassé à 14h15 avec une valeur de 309 µg/m<sup>3</sup> (moyenne horaire glissante sur 15min, de 13h15 à 14h15). Notons que les niveaux de poussières fines en suspension PM<sub>10</sub> ont été également en forte hausse depuis le début de matinée, avec des niveaux supérieurs à 100 µg/m<sup>3</sup> (visible sur le graphique).

On peut noter la corrélation entre l'augmentation des concentrations en SO<sub>2</sub> et en PM<sub>10</sub> ce qui confirme l'origine industrielle de ces poussières.

Les concentrations en dioxyde de soufre sont redescendues en dessous du seuil des 300 µg/m<sup>3</sup> entre 15h et 16h.

A 17h, un nouveau dépassement du seuil d'information a été mesuré, avec une valeur de 345 µg/m<sup>3</sup> en moyenne entre 16h et 17h. Les concentrations sont restées élevées jusqu'à 17h30, puis sont progressivement revenues à des valeurs faibles.

<b>Zones concernées</b>	Montravel - quartiers situés à l'Est de Doniambo
<b>Polluant</b>	dioxyde de soufre (SO <sub>2</sub> )
<b>Valeur horaire (concentration) - heure d'apparition du dépassement</b>	309 µg/m <sup>3</sup> en moyenne de 13h15 à 14h15 345 µg/m <sup>3</sup> en moyenne de 16h00 à 17h00
<b>Valeur horaire (concentration) - heure de disparition du dépassement</b>	286 µg/m <sup>3</sup> en moyenne de 13h45 à 14h45 230 µg/m <sup>3</sup> en moyenne de 16h45 à 17h45
<b>Nb de dépassement(s) réglementaire(s) (sur 1 h)</b>	2
<b>Maximum horaire (concentration - heure)</b>	345 µg/m <sup>3</sup> en moyenne de 16h00 à 17h00
<b>Moyenne journalière</b>	92 µg/m <sup>3</sup> le 02/04/2012



### Conditions météorologiques et circonstances:

D'après les données de Météo France, les vents moyens à forts de 13 à 16 kt, avec des valeurs maximales à 24 kt, de secteurs Sud-Ouest à Ouest-Sud/Ouest sont visibles depuis 05h00 ce matin. Les vents les plus forts, de secteurs Ouest-Sud/Ouest, ont été relevés à partir de 12h00, et ce jusqu'à 16h00.

Cette direction de vent correspond à une dispersion préférentielle du panache industriel de Doniambo (SLN) vers le secteur de Montravel.

La situation de vents moyens à forts de secteurs Sud-Ouest à Ouest-Sud/Ouest a perduré jusqu'à 20h. Les vents se sont ensuite orientés Ouest durant la soirée, puis Ouest à Ouest-Nord/Ouest durant la nuit.

Pour mémoire, le **seuil d'information et recommandation** pour le SO<sub>2</sub> est de 300 µg/m<sup>3</sup> en moyenne horaire.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

### Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

**Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.**

**Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.**

**Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.**

### Le SO<sub>2</sub> en bref:

Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: [www.scalair.nc](http://www.scalair.nc)

Les données communiquées par Scal-Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure